



Habilitation Électrique B0 H0V

| | |
|--|--|
| Public | Personnel non-électricien amené à intervenir ou à circuler à proximité d'installations électriques (locaux techniques, postes, armoires, ateliers, chantiers). Exécutants ou chargés de chantier réalisant des travaux d'ordre non électrique (nettoyage, maintenance mécanique, peinture, perçage, etc.) dans un environnement à risque électrique. |
| Prérequis | <ul style="list-style-type: none"> → Savoir lire et comprendre le français et être capable de comprendre des consignes de sécurité. → Absence de contre-indications médicales de moins de 5 ans → Aucune connaissance en électricité n'est exigée. |
| Dispositions pratiques | Effectif maximum : 8 participants |
| Modalités et délai d'accès | Inscription via notre bulletin d'inscription : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session |
| Présentation générale (Problématique, intérêt) | Cette formation prépare à l'habilitation électrique B0 H0V pour le personnel non-électricien réalisant des opérations d'ordre non électrique, conformément aux prescriptions de la norme NF C 18-510 et au Code du travail. Elle vise à permettre aux stagiaires d'identifier le risque électrique, d'adopter un comportement adapté et d'appliquer les mesures de prévention nécessaires lors de leurs interventions. |
| Objectifs | <p>Objectif d'évolution</p> <ul style="list-style-type: none"> → Réduire le risque d'accident d'origine électrique pour le personnel non-électricien intervenant à proximité d'installations électriques. <p>Objectifs pédagogiques</p> <p>À l'issue de la formation, le participant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Identifier les dangers de l'électricité et les situations de travail présentant un risque électrique. → Situer son niveau d'habilitation (B0 – H0V) et ses limites d'intervention par rapport aux autres habilitations électriques. → Appliquer les règles de sécurité pour accéder à un local électrique, circuler et réaliser des travaux d'ordre non électrique en présence de risques électriques. → Respecter les distances de sécurité, les zones d'environnement et la signalisation, conformément à la NF C 18-510. → Adopter la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique (mise en sécurité, alerte). |
| Contenu de la formation | <p>Le risque électrique et son environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> → Notions de base : tension, courant, effets du courant sur le corps humain, chocs électriques, brûlures, arc électrique. → Statistiques et exemples d'accidents, conséquences pour les personnes et les installations. |



| | |
|--------------------------------------|---|
| | <p>Cadre réglementaire et norme NF C 18-510</p> <ul style="list-style-type: none"> → Rappels réglementaires du Code du travail relatifs au risque électrique. → Principes de l'habilitation électrique, symboles (B, H, O, V...), définition des indices BO, HO, HOV et champ d'application. <p>Domaines de tension, zones et distances de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> → Domaines de tension BT / HT et définitions des zones d'environnement (zone de voisinage, zone de travail). → Distances de sécurité à respecter et limites des opérations d'ordre non électrique. <p>Ouvrages, installations et repérage des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> → Identification des ouvrages, locaux et matériels électriques (postes, armoires, tableaux, coffrets, câbles...). → Signalisation, verrouillages, consignation (principes) et situations courantes de travail en proximité. <p>Rôle et comportement du personnel BO HOV</p> <ul style="list-style-type: none"> → Limites des interventions autorisées : travaux non électriques, exemples d'opérations permises / interdites. → Rôle de l'exécutant et du chargé de chantier, comportement adapté, respect des consignes et de la surveillance éventuelle. <p>Mesures de prévention et EPI</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mesures de prévention collectives : organisation des travaux, balisage, barrières, consignation (principes), interdictions. → Équipements de protection individuelle et équipements de travail à respecter (sans détail d'électricien spécialisé). <p>Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident</p> <ul style="list-style-type: none"> → Mise en sécurité des personnes et des lieux, risques liés aux conducteurs tombés à terre, incendie d'origine électrique. → Alerte des secours et information de la hiérarchie, articulation éventuelle avec les SST de l'entreprise. <p>Mise en pratique / visites de site</p> <ul style="list-style-type: none"> → Exercices de repérage des risques sur plans ou photos, lecture de signalisation, identification des zones à ne pas franchir. → Si possible : visite de site ou armoire pédagogique, mise en situation contrôlée de déplacement et de travail d'ordre non électrique en environnement électrique. |
| <p>Modalités pédagogiques</p> | <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Démarche : inductive (partir des expériences vécues). → Méthodes : : active et participative. <p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Point en amont de la formation avec restitution du besoin client. → Point en fin de journée de formation, recueil des impressions. → Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés. → Alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et d'exercices individuels. Utilisation de supports visuels et de matériel de démonstration |



| | |
|--|---|
| Moyens d'encadrement de la formation | <p>ACFOR s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.</p> <p>Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques.</p> <p>Vidéo-projection. Support de cours délivré à chaque participant. Travaux pratiques.</p> |
| Compétences / Capacités professionnelles visées | <ul style="list-style-type: none"> → Évoluer en sécurité dans un environnement à risque électrique lors de travaux d'ordre non électrique. → Respecter les limites de son habilitation B0 H0V et les prescriptions de sécurité associées. → Réagir de manière appropriée en cas de situation dangereuse ou d'accident d'origine électrique. |
| Durée | Durée totale : 1 jour (soit 7 heures) |
| Dates | Nous consulter |
| Lieu(x) | Formation disponible en présentiel et en intra/inter entreprise |
| Coût par participant | Nous consulter |
| Accessibilité | Formation accessible aux personnes en situations d'handicap Méthodes pédagogiques adaptées selon les besoins |
| Responsable de l'action, Contact | Jérémy DATICHE - jeremy.datiche@acfor.fr |
| Formateur | Formateur qualifié et expérimenté dans le domaine de l'électricité et de la prévention des risques. Le formateur est lui-même habilité selon la norme NF C 18-510 et dispose d'une expérience professionnelle confirmée en milieu industriel. Coordonnées disponibles sur demande |
| Suivi de l'action | Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur Attestation de formation remise en fin de session |
| Evaluation de l'action | Évaluation des acquis en fin de formation Évaluation de satisfaction à chaud Évaluation à froid (1 mois après) auprès des stagiaires et de l'entreprise |
| Pour aller plus loin | <p>À l'issue de cette formation, les stagiaires peuvent évoluer vers d'autres niveaux d'habilitation électrique tels que BE Essai ou HE Manoeuvre, en fonction de leurs missions et responsabilités.</p> <p>Il est recommandé de renouveler cette formation tous les 3 ans afin de maintenir ses compétences à jour.</p> |